

Journée mondiale de prière d'action pour les enfants



Guide de planification 2011

Version 3



La journée mondiale de prière et d'action pour les enfants met en contact des personnes et des organisations s'employant à protéger les enfants.

La journée mondiale est célébrée tous les ans le 20 novembre, journée mondiale de l'enfant.

Ce guide a été rédigé à l'intention des ONG et des organisations de tradition religieuse dans le but de leur faciliter la planification de la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants au sein de leur communauté.



Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants

Le logo de la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants comporte l'image stylisée d'un enfant qui peint dans le ciel, un arc-en-ciel. L'arc-en-ciel symbolise la merveilleuse diversité de la famille humaine. Les nombreuses couleurs rassemblées dans l'arc-en-ciel expriment l'espoir universel selon lequel tous les enfants de cette terre réaliseront un jour leur plein potentiel dans un monde de paix. L'enfant agit de manière créative pour produire l'arc-en-ciel qui représente le travail inspiré des personnes de bonne volonté aux quatre coins du monde, notamment celui des enfants et des jeunes, pour construire un monde digne des enfants. Le logo a pour but de nous rappeler chaque jour l'esprit et la vision de la Journée de prière et d'action pour les enfants.

Table des matières

	Page
Lettre de bienvenue	3
Aperçu de la Journée de prière et d'action	4
Guide de planification d'une manifestation	4
Créer un petit comité de planification	4
• Planifier la célébration interreligieuse	5
• Renforcer l'appui du chef	6
• Planifier l'activité « Action »	7
A. Promotion d'une éducation sans violence	8
B. Protection des enfants par des campagnes d'enregistrement des naissances	8
C. Défense des droits des filles et habilitation des familles en bannissant le mariage Précoce	9
• Faire connaître votre manifestation	10
• Obtenir une couverture médiatique	11
• Q et R concernant la Journée mondiale	12
• Après la manifestation	13
ANNEXE	
Définitions utiles	14
NOTES DE FIN DE TEXTE	15

Secrétariat de World Day of Prayer and Action for Children (Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants)

Arigatou International New York Office
845 Third Avenue 6th Floor
New York, New York 10022

Courrier électronique : mail@dayofprayerandaction.org

Site Web : www.dayofprayerandaction.org



Lettre de bienvenue

Responsable de l'organisation, Kul Chandra Gautam et co-responsable, Révérend Dr Hans Ucko

Chère collègue,
Cher collègue,

Bienvenue au Guide de planification de la Journée mondiale de prière et d'action. La Journée mondiale est un mouvement composé de personnes comme vous partageant le même souci : celui de la santé, la sécurité et la dignité des enfants. Pour faire du monde un lieu plus hospitalier pour les enfants, leur famille et leur communauté, nous nous employons à :

1. Préconiser des célébrations de la Journée mondiale le 20 novembre ou autour de cette date (Journée mondiale de l'enfance). Le bien-être de l'enfant est au cœur de toutes les traditions et enseignements religieux. Par conséquent, nous commençons par des cérémonies de bénédiction et de sauvegarde de leur présent et leur futur, ce qui protégera aussi l'humanité. Selon un proverbe africain : « l'enfant c'est l'ancien de demain ».
2. Allier la foi à l'action en vous conviant à collaborer avec d'autres sur une action spécifique, tangible, mesurable de votre choix destinée à aider les enfants du lieu où vous vivez. Veuillez prendre en considération le thème choisi pour 2011-2013 : « l'arrêt de la violence à l'égard des enfants ». L'accent portera sur (1) les pratiques d'éducation des enfants, (2) l'enregistrement des naissances, et (3) les questions de mariage des enfants. La partie « Planifiez votre activité Action » de ce guide vous renseignera davantage.

Veillez aussi nous tenir au courant par le biais de notre site Web :
<http://www.dayofprayerandaction.org/events/participant-center/feedback-form>.

Nous vous remercions de votre partenariat fondé sur l'amélioration de la vie des enfants !

Sincères salutations,

Kul Gautam
Responsable de l'organisation

Hans Ucko
Co-responsable



Guide de planification d'une manifestation réussie

La Journée de prière et d'action : aide-mémoire

Date Le jour ou la semaine du 20 novembre pour observer la Journée mondiale de l'enfance.

Durée Session de prière suivie d'un programme d'action de trois à cinq heures.

Lieu de l'office de prière : église, mosquée, synagogue, temple ou lieu de culte

Publics ciblés

Les chefs et membres des communautés religieuses et organisations de tradition religieuse,

Organisations intergouvernementales

Établissements universitaires

Réseaux de défense de l'enfant

Réseaux de prestataires de soins aux enfants

Société civile

Réseaux éducatifs

Familles

Médias

Les manifestations de la Journée de prière et d'action sont organisées sur place par les groupes participants. Elles débutent habituellement par un office interreligieux organisé par les chefs religieux de la communauté. Chacune des communautés religieuses peut aussi célébrer la Journée mondiale par son propre office. Dans les deux cas, l'office est généralement suivi d'une activité organisée conçue pour répondre aux besoins des enfants de cette communauté. C'est vous qui connaissez le mieux les besoins de votre communauté. Ce guide a pour objet de présenter certaines dispositions à prendre pour planifier une journée réussie.

N'oubliez pas que toute action, aussi minime fût-elle, entreprise dans une communauté contribue directement à résoudre les problèmes auxquels est confrontée l'humanité entière.

Créer un petit comité de planification

Sélectionner un président. Alors que la plupart des groupes voudront travailler sur la base du consensus, il faudra une personne pour diriger, gérer le groupe et prendre les décisions importantes nécessaires. S'il faut recruter largement, il est néanmoins important de veiller à ce qu'il y ait un petit groupe central responsable de l'élément principal projeté. Il peut être utile de désigner au sein de l'équipe centrale une ou deux personnes pour chacun des domaines principaux de la tâche. Les responsabilités de ces chefs sont les suivantes :

Liaison avec les chefs religieux

- Apprendre à connaître le Guide des chefs religieux.
- Prendre contact avec les chefs; leur présenter l'objet de l'office interreligieux.
- Assurer leur participation à l'initiative d'action ou de plaidoyer.

Élaborateur de projet

- Voir la partie « Action » de ce guide où figurent des idées.
- Conduire les débats relatifs au choix du projet communautaire ou de plaidoyer d'une journée.
- Prendre la direction de l'organisation du projet.

Promoteur de communauté/Liaison avec les médias

- Voir « Faire connaître votre manifestation » et « Obtenir une couverture médiatique » dans ce guide. Voir aussi « Dix conseils aux nouveaux photographes » dans le Centre de ressources des manifestations de notre site Internet.
- Élaborer une stratégie pour votre communauté.
- Se rendre à l'organisme de maintien de l'ordre local pour prévenir de la manifestation surtout s'il s'agit d'une manifestation publique de grande ampleur.
- Expliquer qui seront les participants. Répondre à toutes les questions que poseront vos interlocuteurs. Effectuer un suivi ultérieur pour recueillir leur point de vue.

Organisateur d'emplacement

- Choisir pour l'office de prière et le projet un emplacement :
 - facilement accessible à pied ou par transports en commun
 - dont l'itinéraire à emprunter soit facile à indiquer
 - utilisable en cas de pluie ou de mauvais temps
 - avec accès à des toilettes et de l'eau potable
- Demander les permis nécessaires, au besoin. Désigner des membres de l'équipe pour placer des pancartes dans les environs ce jour-là pour diriger les gens vers la manifestation.

Coordinateur des bénévoles

- Recruter des bénévoles et leur faire connaître l'objet de la visite.
- Identifier les bénévoles qui auraient plaisir à renseigner le public et répondre à des questions générales le jour de la manifestation; mettre à leur disposition l'information nécessaire.
- Créer une feuille d'inscription pour rassembler les noms et coordonnées des participants. Prévoir une colonne où ils peuvent indiquer leur domaine particulier d'intérêt dans le travail au profit des enfants.

Liaison avec les leaders des jeunes adultes

- Identifier et recruter quelques jeunes ou jeunes adultes pour enrichir le processus de planification et projeter le travail en bénéficiant de leur créativité et de leurs idées.
- Recommander aux organisateurs de l'office de prière les endroits où ces jeunes leaders peuvent participer à la célébration publique.

Planifier la célébration interreligieuse

La vie spirituelle est comme l'eau vive qui jaillit des profondeurs de notre expérience spirituelle. Dans la vie spirituelle, chacun doit boire à son propre puits.

St. Bernard de Clairvaux

La spiritualité inspire notre action en faveur des enfants : c'est cela notre conviction fondamentale dans ce travail. En fait, la particularité de cette journée réside dans l'alliance de la prière et de l'action. Comment pourrions-nous après tout, en tant que personnes de tradition religieuse et de bonne volonté, faire l'un sans l'autre ? Réfléchissons en ce jour, aux enseignements de notre tradition religieuse au sujet des enfants. Cela peut prendre la forme de prière, de dévotion, de silence ou de méditation. Selon la situation locale, votre prière et votre programme peuvent être organisés par un groupe de tradition religieuse unique ou un groupe interreligieux.

L'un des modèles implique plusieurs traditions religieuses tenant leur propre manifestation religieuse le 20 novembre suivie par un plaidoyer multireligieux collaboratif ou un élément d'action directe partagé par tous.

Un autre modèle rassemble des gens de différentes traditions religieuses pour prier et renouveler leur engagement à œuvrer en faveur du bien-être des enfants. Dans ce cas, les chefs des différentes religions peuvent tour à tour offrir une prière, une requête ou observer un moment de silence tirés de leur tradition. Cette méthode permet à tous les participants de se joindre aux autres car ils se sentent à l'aise. Dans certains cas, les chefs religieux choisiront de prier, présenter une requête ou méditer conformément à leur tradition en la présence des autres.

Dans tous les cas, les participants sont incités à inclure :



Journée de prière et d'action pour les enfants

- Des supplications pour les enfants du monde extraites de Religions pour la paix. Créées par Religions pour la Paix pendant le Sommet spirituel sur les enfants du monde (Princeton, 1990), ces prières reprennent l'ensemble des besoins des enfants avec un appel pour leur protection et leur soin.
(Veuillez voir www.dayofprayerandaction.org/get-involved/event-resource-center/additional-resources)
- Une réflexion brève et convaincante sur une question s'appliquant particulièrement aux enfants de votre région, pays ou communauté qui peut être liée à un plaidoyer ou à une action. (Pour plus de détails, voir *l'ABC de l'action et du plaidoyer [ABCs for Action and Advocacy]* dans la partie Participation *[Get Involved]* de notre site.)

Renforcer l'appui des leaders

Lorsque vous vous adressez à un leader religieux pour solliciter son appui, rappelez-vous les faits suivants. Un chef religieux est :

- Un expert en l'art de la communication, un guide d'opinion et un modèle de comportement. Il est bien placé pour influencer et souligner à la communauté l'importance de protéger l'enfant. Toutes les traditions religieuses partagent cet engagement.
- Un mobilisateur social. Comme le déclare à juste titre une initiative mondiale: « Un chef religieux peut être un vecteur de changement et un défenseur influent des enfants. Beaucoup fournissent des services directs aux enfants par le biais d'organisations militant en faveur des enfants et des familles et sont en contact avec les gens à différentes étapes de la vie. Beaucoup ont aussi des liens de longue date avec les réseaux d'éducation et de jeunes et participent à des œuvres caritatives et de fourniture de services ». ¹

Un chef religieux peut aussi avoir l'expérience du travail avec les organisations intergouvernementales, les gouvernements, la société civile et d'autres organisations de tradition religieuse.

- Un être soumis à de nombreuses contraintes et activités épuisantes. Aidez-le en lui indiquant des ressources déjà disponibles comme le Guide des chefs religieux et l'ABC de l'action et du plaidoyer.

Demandez à votre chef religieux d'identifier un sujet constituant une préoccupation particulière pour votre communauté et de l'introduire dans la prière, la méditation ou l'office religieux de la Journée de prière et d'action pour les enfants lors de la Journée mondiale de l'enfance (le 20 novembre) ou au cours de cette semaine-là.

Soulignez l'importance de lier tous les messages aux principes énoncés dans les instruments internationaux existants comme la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et d'autres figurant dans le présent manuel. Ce lien confère à l'auditeur un sentiment de puissance sachant que par ses actions, il participe à une communauté mondiale dédiée à la protection de l'enfance.

Incitez votre chef religieux à communiquer à notre secrétariat toute déclaration écrite ou présentation par le biais de : mail@dayofprayerandaction.org. Enregistrez, si possible, sur bande magnétoscopique, des messages courts à diffuser sur notre site web à : www.dayofprayerandaction.org.

Veuillez indiquer :

- (1) Le nom complet du ou des chefs religieux s'exprimant.
- (2) La date à laquelle le message a été prononcé.
- (3) Le nom et le lieu de culte.
- (4) Le nombre approximatif de personnes présentes.

Planifier l'activité « Action »

Pour moi, la foi n'est pas seulement un nom, c'est aussi un verbe.

Jimmy Carter

Le thème de la Journée de prière et d'action pour 2011-2013 est la prévention de la violence à l'égard des enfants. Il donne aussi aux communautés religieuses l'occasion de réaffirmer les valeurs et les enseignements de leur religion à propos de la protection des enfants.

Comment la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants ciblera-t-elle son travail ?

La journée mondiale œuvrera au sein des mandats existants prescrits par les principales recommandations de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants et ciblera les cinq cadres où se produit la violence :

1. Foyer et famille,
2. écoles,
3. établissements de prise en charge et établissements de détention,
4. lieux de travail des enfants et
5. communautés.

Source: Regular Report to the Human Rights Council by the SRSG on Violence against Children, (Rapport régulier au Conseil des droits de l'homme par le SRGS sur la violence à l'égard des enfants de février 2011

Veillez vous joindre à nous dans ces trois domaines d'intervention particuliers:

- * promotion de l'éducation non violente des enfants
- * protection des enfants par des campagnes d'enregistrement des naissances
- * donner aux filles et aux familles des possibilités autres que le mariage précoce.

Un bref aperçu d'idées figure ci-dessous.

Idées concernant les actions

Les organisateurs sur le terrain savent mieux que quiconque comment arrêter la violence à l'égard des enfants. Voici des suggestions basées sur des questions liées à la violence qui touchent de nombreuses cultures.

Informez-vous d'abord sur les faits et les questions qui les entourent.

L'UNICEF et Religions for Peace constituent un lieu remarquable pour débiter par leur ressource *From Commitment to Action: What Religious Communities Can Do To Eliminate Violence Against Children*.⁵ (de l'engagement à l'action: ce que les communautés religieuses peuvent faire pour éliminer la violence à l'égard des enfants).

Envisagez ensuite de quelle manière vous pouvez inciter à l'action dans un ou plus des trois domaines ciblés (A, B, et C dans les pages suivantes).



Journée de prière et d'action pour les enfants

A. Promotion d'une éducation sans violence

Nous suggérons les deux documents suivants pour faciliter votre planification.

1. Le rapport de l'UNICEF sur les pratiques disciplinaires concernant les enfants au sein du foyer⁶. Ce document signale l'importance de programmes de formation au rôle de parent prenant en compte la culture et la spécificité des sexes et aident les parents à trouver des moyens positifs d'élever leurs enfants. Il affirme que les parents peuvent acquérir des compétences comme:
 - le renforcement positif (par exemple complimenter un enfant lorsqu'il se conduit bien),
 - l'établissement de limites (donner des ordres clairs et utiliser des méthodes non violentes pour apprendre aux enfants à obéir).
2. L'étude de l'Expert indépendant des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants.¹⁰ L'appui aux parents et à ceux qui s'occupent d'enfants est présenté comme un besoin essentiel. Il est demandé avec insistance aux Etats membres des Nations Unies d'élaborer des programmes destinés à favoriser :
 - (a) Un développement de qualité de la petite enfance, visite des foyers, services pré et post-nataux, et de génération de revenus pour les groupes désavantagés.
 - (b) Les familles dirigées par une femme ou un enfant, celles appartenant à une ethnie minoritaire ou celles confrontées à la discrimination ainsi que celles élevant un ou des enfants handicapés.
 - (c) La promotion de relations parents-enfants saines en faisant connaître des méthodes de développement de l'enfant, tout en sachant que les capacités évolueront et en respectant le point de vue des parents.
 - (d) Action :** Organiser des groupes d'éducation familiale pour parler de pratiques disciplinaires positives pour l'éducation des enfants. Créer des lieux où les parents puissent parler des difficultés que présente l'éducation des enfants et de solutions efficaces pour eux. Encourager les parents et leur donner des occasions de partager des solutions de bon sens.

B. Protection des enfants par des campagnes d'enregistrement des naissances

L'UNICEF préconise l'enregistrement gratuit des naissances et la délivrance gratuite d'un acte de naissance pour tous les enfants de tous les pays. La Journée de prière et d'action incite à l'organisation de campagnes d'enregistrement des naissances à cette fin.

Pourquoi l'enregistrement des naissances est-il si important ?

Un enfant enregistré figure légalement sur les registres comme ayant un nom et une nationalité. Cette « preuve d'existence » protège de façon fondamentale les droits et le bien-être de l'enfant. Cela lui permet par exemple :

- De pouvoir bénéficier de soins de santé et de vaccinations.
- D'être inscrit à l'école au bon âge.
- De ne pas être forcé dans le travail des enfants puisque l'âge de l'enfant apparaissant clairement permettra l'application des lois sur l'âge minimum d'emploi.
- De contrer le mariage précoce forcé des filles qui n'ont pas de preuve d'âge.

Ultérieurement, l'enfant aura besoin de cet enregistrement pour ouvrir un compte en banque, voter, trouver du travail ou obtenir un passeport. L'enregistrement des naissances est aussi nécessaire aux gouvernements pour leur permettre de planifier et d'organiser l'instruction, la santé et d'autres services sociaux.

Pourquoi l'enregistrement des naissances n'est-il pas systématique?

Les dispositions légales sont souvent incomplètes ou ne sont pas appliquées ou ne marchent pas. Les familles pauvres n'en ont pas toujours les moyens. Parfois les enfants naissent hors des établissements médicaux où l'enregistrement est normalement effectué. Parfois aussi des groupes sont exclus pour en minimiser la taille et l'aide qui leur est donnée. Et dans les régions reculées en particulier, les parents ne voient pas l'intérêt de la citoyenneté, ni pour eux, ni pour leurs enfants,

Quelle aide est-elle nécessaire pour augmenter l'enregistrement des naissances ?

Voir le Feuillet de documentation du centre de presse de l'UNICEF, particulièrement la partie « Construire un environnement protecteur pour les enfants ». ¹¹

Action : Organiser des rassemblements pour soutenir l'enregistrement des naissances et y participer. Lorsque cela est possible, coordonner les campagnes d'enregistrement des naissances avec d'autres manifestations tenues à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance.

C. Défense des droits des filles et habilitation des familles en bannissant le mariage précoce

Quel rapport y a-t-il entre mariage précoce et violence?

L'UNICEF l'explique dans une fiche d'information de 2006 sur la protection de l'enfant :

« Si le mariage d'un enfant, garçon ou fille, est dans tous les cas, une violation des droits humains, il représente peut-être la forme la plus répandue de violence sexuelle et d'exploitation des filles. Les conséquences préjudiciables sont entre autres, la séparation d'avec la famille et les amis, la privation de la liberté d'interagir avec des personnes de leur âge et de participer aux activités de la communauté ainsi que la diminution des opportunités d'éducation. Le mariage d'enfants peut aussi avoir pour conséquence la servitude ou l'esclavage, l'exploitation sexuelle commerciale et la violence à l'égard des victimes. Du fait qu'elles ne peuvent pas s'abstenir de relations sexuelles ou insister sur l'utilisation d'un préservatif, les enfants ainsi mariées sont souvent exposées à de graves risques de santé comme grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles et de plus en plus fréquemment VIH/SIDA ». ¹²

Que faire pour empêcher les mariages précoces ?

L'UNICEF cherche à construire un environnement protecteur pour les enfants en intervenant dans les domaines suivants :

- Attitudes, coutumes et pratiques.
- Capacité des familles et communautés.
- Préparation à la vie des enfants, savoir et participation.
- Services essentiels, y compris prévention, récupération et réintégration.
- Engagement et capacité du gouvernement.
- Législation et son application.
- Suivi, rapport et supervision.
- Discussion ouverte.

Il est impératif de lire le Feuillet d'information de l'UNICEF qui donne une idée d'ensemble de la question et des directives pour y remédier.

Comment en apprendre plus sur le sujet ?

Voir Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), *Comment mettre fin au mariage des enfants : Stratégies d'action en vue de la prévention et de la protection*, Washington, D.C., 2007. <http://www.icrw.org/files/publications/How-to-End-Child-Marriage-Action-Strategies-for-Prevention-and-Protection-Brief.pdf>

L'ABC de la santé maternelle et infantile de la Journée de prière et d'action propose aussi des idées d'action concernant le mariage précoce. Voir pp. 4-5. <http://www.dayofprayerandaction.org/get-involved/event-resource-center/abcs-of-advocacy>

Action: Organiser des séminaires et des séances d'information sur les effets néfastes du mariage précoce, notamment sur la santé et le bien-être des jeunes mères et de leurs enfants.



D. Implication des jeunes comme agents de changement

La Journée mondiale incite nos jeunes partenaires à s'unir pour agir en vue de défendre leur bien-être et celui des plus jeunes enfants. Voyez l'annexe ci-dessous qui contient une définition de jeune, des statistiques de base et la philosophie de l'ONU sur les besoins critiques des jeunes et leur potentiel.

Action: Conviez les jeunes à prendre part à la planification et à la mise en œuvre des manifestations. Réfléchissez aux rôles et aux individus les plus aptes à effectuer certaines tâches.

Faire connaître la manifestation

Sur internet

Annoncez la manifestation sur votre site Web. Incitez les gens à visiter aussi www.dayofprayerandaction.org pour plus de détails.

Diffusez sur votre site Web des nouvelles des activités que vous aviez organisées à l'occasion de la Journée mondiale 2010. Les visiteurs du site seront particulièrement intéressés par les événements se déroulant à proximité de chez eux.

Invitez par e-mails les gens à se joindre à la Journée de prière et d'action pour les enfants et indiquez-leur de visiter votre site.

Envoyez l'annonce aux listservs de votre région.

Par des représentants de l'organisation

Nommez au sein de votre organisation une personne-ressource pour la Journée. Demandez à vos partenaires, qu'ils soient issus d'organisations de tradition religieuse, d'un lieu de culte, d'une organisation locale de service ou de plaidoyer, de nommer aussi un représentant pour servir de personne ressource pour les activités. Conviez ces personnes à participer au comité de planification.

Dans votre communauté

Écrivez (ou trouvez quelqu'un pour écrire) quelques lignes sur la manifestation contenant tous les renseignements nécessaires concernant l'heure, le lieu, etc... Demandez aux groupes auxquels vous appartenez de les placer dans leurs circulaires et bulletins d'information, en ligne et imprimés. L'annonce doit demander aux gens de visiter votre page Web et indiquer votre nom comme ressource pour la manifestation— tout en les invitant aussi à consulter www.dayofprayerandaction.org.

Demandez à votre chef religieux d'annoncer la manifestation aux membres lors de l'office hebdomadaire.

Demandez à votre école, lieu de culte ou toute autre organisation à laquelle vous appartenez de faire connaître votre manifestation.

Découvrez où vous pouvez afficher des prospectus concernant la manifestation. Demandez d'abord les permissions nécessaires.

Obtenir une couverture médiatique

Il est crucial de travailler avec les médias. La couverture médiatique élargit votre champ d'action et attire l'attention d'un grand nombre de personnes n'appartenant pas à votre réseau habituel, lesquelles peuvent être de bons partenaires pour vous à l'avenir.

Préparez-vous :

- Désignez un membre de votre comité de préparation pour servir de liaison avec les médias ou de porte-parole.
 - Créez une liste de contact avant de vous adresser aux médias.
1. Demandez-vous quels sont les principaux journaux, les nouvelles sources en ligne, les réseaux d'actualités télévisées et les programmes de radio de votre secteur ? Quels reporters et correspondants couvrent les questions liées aux enfants et à la jeunesse ? De quelle manière présentent-ils les problèmes ?
 2. Rassemblez des renseignements exacts – adresses électroniques, numéros de téléphone et de télécopie, adresses postales des journalistes, correspondants, éditeurs, producteurs et autres services pertinents.
 3. Vous ne savez pas qui contacter? Appelez le numéro de téléphone général du média ou écrivez à l'adresse électronique du site pour l'apprendre. Vous pourriez demander d'être aiguillé vers le service d'affectation, les reporters et correspondants recevant leurs ordres de travail de l'éditeur ou du producteur de ce service.

4. Enquêtez-vous des dates butoirs pour chaque média ainsi que leur mode préféré de communication (téléphone, fax, email ou courrier).

Procédez à la communication :

- Voyez si vous pouvez faire paraître votre manifestation sur un calendrier communautaire d'activités. Certains médias diffusent ces calendriers sur leur site Web.
- Écrivez un communiqué de presse et envoyez-le à vos contacts avec les médias un ou deux jours avant votre activité.

Lors de la manifestation :

- Documentez-la en l'enregistrant ou en enregistrant des parties, si possible.
- Prenez des photos et ayez des formulaires d'autorisation des médias. Ceux-ci sont importants pour obtenir l'autorisation, particulièrement des parents, si vous prenez des photos de leurs enfants.
- Gardez la trace des personnes qui ont assisté à l'activité et leur affiliation. Vos notes vous aideront par la suite à écrire la légende des photos, des résumés ou des récits de l'activité.



Journée de prière et d'action pour les enfants

Q et R concernant la journée mondiale

Ce Q et R vous aidera dans votre contact avec les médias à promouvoir votre activité de Journée mondiale. Ce sont des questions de base que les médias sont susceptibles de poser mais vous pouvez aussi consulter la rubrique Ressources médias figurant dans notre partie Nouvelles/Presse pour des informations plus approfondies.

Qu'est-ce que la Journée de prière et d'action pour les enfants ?

La journée de prière et d'action pour les enfants rassemble des personnes et des organisations qui œuvrent en faveur de la protection des enfants. Elle est célébrée chaque année le 20 novembre, Journée mondiale de l'enfance. La journée mondiale est une occasion de prière et d'action au profit des enfants. Elle donne l'occasion aux gouvernements, organisations non-gouvernementales et groupes de tradition religieuse de travailler ensemble. Les manifestations sont planifiées sur place par les groupes participants.

Pourquoi célébrons-nous la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants?

Il est essentiel de soustraire les enfants à la violence, l'exploitation et la maltraitance pour protéger leurs droits à la survie, la croissance et l'épanouissement. Alors que le monde progresse sur cette voie, le Secrétaire général des Nations Unies nous rappelle les faits suivants :

La violence à l'égard des enfants dégrade les bases nécessaires aux enfants pour mener une vie saine et productive. L'exposition à la violence au cours de l'enfance peut conduire à une gamme étendue de problèmes d'ordre cognitif, émotionnel, mental et physique.

La violence, notamment celle à l'égard des enfants, constitue une grave menace au développement mondial et un obstacle à la progression vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Par exemple :

- Nous ne parviendrons à l'éducation primaire universelle qu'en assurant la sécurité des enfants à l'école.
- Nous ne diminuerons pas la mortalité infantile lorsque le mariage précoce augmente le risque de décès néonataux.

- Nous n'arrêterons pas la propagation du VIH/SIDA tant que nous ne mettrons pas fin à la violence à l'égard des filles qui contribue à alimenter la pandémie.
- La violence à l'égard des enfants est un obstacle majeur à l'égalité des sexes.
- La violence à l'égard des enfants porte préjudice au développement économique en dégradant la contribution à leur communauté et leur pays des enfants qui en sont victimes.

Quel est l'impact de la Journée de prière et d'action pour les enfants?

En travaillant avec les divers groupes de tradition religieuse, les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales peuvent accélérer et amplifier leurs efforts visant à aider les enfants dans le monde entier. Toutes les religions du monde se préoccupent du bien-être des enfants. Dans de nombreux endroits, les organisations de tradition religieuse sont le meilleur moyen d'atteindre les populations les plus vulnérables.

En travaillant la main dans la main, les gouvernements et les organisations laïques et de tradition religieuse peuvent remédier plus efficacement aux problèmes touchant le bien-être des enfants que les organisations œuvrant seules.

Qui participe cette année aux manifestations de la Journée mondiale?

Vous pouvez utiliser l'expression suivante pour mentionner votre activité dans les publications :

—Le/la (insérez ici le nom de votre organisation)

Préconise l'observation de la Journée de prière et d'action pour les enfants en partenariat avec (insérer le nom de l'organisation partenaire). —

Comment la Journée mondiale est-elle célébrée dans votre communauté ?

Une célébration de la Journée mondiale débute habituellement par une cérémonie interreligieuse. D'autres débutent parfois par la cérémonie d'une seule religion. Quels chefs religieux vont participer à votre manifestation ? Quels sont les principaux messages ?

La cérémonie est suivie par un projet spécifique local : « Action ». Une telle activité peut prendre la forme de plaidoyer, éducation, mobilisation de la communauté ou service direct visant à satisfaire un besoin particulier dans votre communauté.

La Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants de 2011- 2013 encourage tous les participants à envisager des activités visant à empêcher la violence à l'égard des enfants. Répondez-vous à un besoin particulier à votre communauté ? Si oui, quel est-il et comment d'autres peuvent-ils s'y joindre ?

Où les organisations intéressées peuvent-elles s'informer plus amplement sur la journée de prière et d'action pour les enfants ?

Visitez www.dayofprayerandaction.org. Vous y trouverez une variété d'outils en ligne destinés à vous aider :

- Organisation d'une manifestation.
- Association avec d'autres personnes.
- Promotion de la Journée.
- Observation de la Journée.

Après la manifestation

- Écrivez des articles d'opinion et des communiqués de presse à faire paraître dans les grands bureaux de presse et les bureaux locaux, qu'il s'agisse de sources en ligne, de journaux ou de reportages destinés à des magazines.
- Envoyez un e-mail ou un mot de remerciement à vos chefs religieux, aux organisations et bénévoles participants.
- Réunissez, dans les quelques jours qui suivent, le comité organisateur pour un compte-rendu. Déterminez ce qui a bien marché lors de la manifestation, ce qui mérite des améliorations et les mesures de suivi nécessaires.
- Dans la semaine qui suit, envoyez aux participants un mot de remerciement ou un e-mail ainsi que les moments-phares de la Journée de prière et d'action pour les enfants.
- Conservez les coupures de presse concernant la manifestation.
- Diffusez un résumé de la Journée mondiale sur votre site Web. Quelques photographies bien choisies avec une légende peuvent suffire à relater l'histoire.
- Envoyez des récits pertinents avec des photos à mail@dayofprayerandaction.org.
- Remplissez un Formulaire de commentaires disponible au centre des participants à www.dayofprayerandaction.org. Cela aidera notre secrétariat à mieux vous servir à l'avenir. En nous rendant compte de vos expériences, nous aurons aussi plus de savoir à partager avec d'autres.



Comment le mouvement Journée mondiale de prière et d'action définit-il la violence ?

Selon l'article 19 de la Convention sur les droits de l'enfant : « toute forme de violence physique ou mentale, préjudice et mauvais traitement, négligence ou traitement négligent, maltraitance ou exploitation, y compris les sévices sexuels. »¹³

La Journée mondiale s'inspire aussi du Rapport mondial de l'Organisation mondiale de la santé sur la violence et la santé (2002) : « Utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir, menacée ou réelle contre un enfant par un individu ou un groupe, qui est soit préjudiciable, soit hautement susceptible d'être préjudiciable à la santé, à la survie, au développement ou à la dignité de l'enfant ».¹⁴

Comment définit-on un « enfant » ?

Un enfant est « un être humain âgé de moins de dix-huit ans à moins que, selon la loi applicable à l'enfant, la majorité soit atteinte avant ». ¹⁵

Quelle est la définition de « jeune » ?

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies, les jeunes sont ceux compris entre les âges de 15 et 24 ans. Aujourd'hui, les jeunes représentent 18 % de la population mondiale, soit 1,2 milliard de personnes. 87 % des jeunes vivent dans les pays en développement confrontés aux défis que constitue un accès limité aux ressources, aux soins de santé, à l'éducation, la formation, l'emploi et aux opportunités économiques.¹⁶

Quel est le rôle et le potentiel des jeunes pour empêcher la violence à l'égard des enfants ?

Les Etats membres des Nations Unies reconnaissent que les jeunes de tous les pays sont une ressource humaine essentielle au développement, au changement social positif et à l'innovation technologique. Leurs idéaux, énergie et vision sont indispensables à la poursuite du développement de leur société.¹⁷

Les jeunes ne sont pas seulement des bénéficiaires passifs mais de véritables vecteurs de changement. Dévoués, enthousiastes et imaginatifs, les jeunes ont contribué au développement en s'attaquant aux problèmes les plus ardues de la société.¹⁸

Notes de fin de texte

1. Initiative mondiale pour mettre fin à tout châtiment corporel à l'égard des enfants et Save the Children Suède, *Mettre fin à la violence légalisée à l'égard des enfants : Rapport mondial 2010*, Londres, RU, 2010, p. 22.
<http://www.endcorporalpunishment.org/pages/pdfs/reports/GlobalReport2010.pdf>
2. Droits de l'enfant Note du Secrétaire général, Soixante et unième session, Article 62 (a) de l'ordre du jour provisoire, Promotion et protection des droits de l'enfant, Assemblée générale des Nations Unies A/61/299. 29 août 2006. <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/491/05/PDF/N0649105.pdf?OpenElement>
3. UNICEF, *Pratiques disciplinaires de l'enfant à la maison : Preuves venant d'une gamme de pays à bas et moyens revenus*, New York, 2010, Avant-propos, p. vii.
http://www.unicef.org/media/files/Child_Disciplinary_Practices_at_Home.pdf
4. Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'égard des enfants.
<http://srsg.violenceagainstchildren.org/>
5. L'UNICEF et les religions pour la Paix, *De l'engagement à l'action : Ce que les communautés religieuses peuvent faire pour éliminer la violence à l'égard des enfants*, New York, février 2010.
http://www.unicef.org/media/files/What_Religious_Communities_can_do_to_Eliminate_Violence_against_Children_%28UNICEF_Religions_for_Peace_Guide%29.pdf
6. UNICEF, *Pratiques disciplinaires de l'enfant à la maison*.
7. Ibid., Synopsis, p. xvii.
8. Ibid., p. 61.
9. Ibid., p. 62.
10. En octobre 2006, l'expert indépendant de l'étude américaine sur la violence à l'égard des enfants, le Brésilien Paulo Sergio Pinheiro, a présenté son rapport final à l'assemblée générale des Nations Unies. Étude des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants. <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/study.htm>
11. Centre de presse de l'UNICEF « Feuillet de documentation sur l'enregistrement des naissances ».
<http://www.unicef.org/newsline/2003/03fsbirthregistration.htm>.
12. UNICEF « Feuillet d'information sur la protection de l'enfant : Mariage de l'enfant » New York, mai 2006.
http://www.unicef.org/protection/files/Child_Marriage.pdf
13. Bureau du haut commissaire aux Droits humains, « Convention sur les droits de l'enfant, » Adopté par la résolution 44/du 25 novembre 1989 de l'assemblée générale et entrée en vigueur en septembre 1990.
<http://www2.ohchr.org/english/law/crc.htm>.
14. E.G. Krug et al. (eds), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, Organisation mondiale de la santé, 2002, p.5. http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/index.html
15. OHCHR, « Convention sur les droits de l'enfant, » <http://www2.ohchr.org/english/law/crc.htm>
16. Nations Unies, *Année internationale de la jeunesse, 17 août 2010 - 11 août 2011, Dialogue et compréhension mutuelle*, New York, Juillet 2010. Pourquoi les jeunes ? [Section. www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/iyy/guide.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/iyy/guide.pdf)
17. Ibid.
18. Ibid.

Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants

JOURNÉE DE PRIÈRE ET D'ACTION POUR LES ENFANTS est un mouvement international regroupant chefs religieux et organisations de tradition religieuse, société civile, responsables gouvernementaux, organisations intergouvernementales et individus qui se soucient des enfants. La Journée de prière et d'action pour les enfants est une initiative d'Arigatou International guidée par un comité de planification international.

Arigatou International fut établie en 1990 par Myochikai, organisation bouddhiste japonaise. La Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants a été lancée au Forum du Réseau mondial des religions pour les enfants d'Arigatou International à Hiroshima en mai 2008.

Équipe de rédaction du Guide de planification

Meg Gardinier
Directrice du projet et rédactrice
Masue Suzuki
Conceptrice graphe et contributrice
Lily R. Wu
Révisseuse

Day of Prayer and Action for Children Secretariat Arigatou International New York Office

845 Third Avenue 6th Floor
New York, New York 10022
Téléphone : +1-646-435-4871

E-mail: mail@dayofprayerandaction.org
Site Web : www.dayofprayerandaction.org

